



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de **Mercredi 04 Août 2021**

OBJET : Election du Président du Comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Martinique -

Présidente de séance : Madame Marie-Ange RAVIN

Secrétaire de séance : Madame Bénédicte BARDOUX

Assesseurs : MM Norbert MONSTIN - Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 04 Août, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 09h00 à l'Amphithéâtre Camille DARSIERES - Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique à Cluny, sur convocation du Président sortant, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election du Président, sous la présidence du Doyen d'âge
2. Election des membres du Bureau, sous la présidence du Président élu
3. Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ - F. CARIUS - N. LIMIER - S. NORCA - M-A. RAVIN -
Messieurs D. DINAL - E. DUFEAL - J-C. ECANVIL - F. ISMAIN - O. MARIE-REINE -
M. NADEAU - J. ROSE

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) -
Mr A. BIRON (Case-Pilote) - Mr J. MONFORT (Diamant) - Mr D. DELEPINE (Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds-
Saint-Denis) - Mr JOUYE DE GRANMAISON (Fort-de-France) - Mr J-L GUIZONNE (Grand-Rivière) -
Mr D. DOULIN (Lamentin) - Mr S. THALMENCY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr M. MICHALON
(Marigot) - Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr R. BRITHMER (Morne-Rouge) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) -
Mr C. CYRILLE (Prêcheur) - Mr G. GLONDU (Rivière-Pilote) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A APOCALE
(Saint-Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) - Mr M. GOLBASAMY (Saint-Pierre) - Mr C. SAINT-CYR (Sainte-
Anne) - Mme J. BAZABAS (Sainte-Marie) - Mr E. JULTAT (Schœlcher) - Mr C. PALIN (Trinité) - Mme B. BARDOUX
(Trois Ilets) - Mr L. OCCOLIER (Vauclin)

→ **Membre Suppléant** : Mr E. AGOT (Français)

Pour les Communautés d'Agglomération

→ **Membres Titulaires** : Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr L.L. CLEMENTE (CACEM) - Mr J-F. BEAUNOL (CAESM)

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **CTM** : Mr B.N. AZEROT à Mr J-C. ECANVIL - Mme L. BEAULIEU à Mr F. ISMAIN - Mme K. BERNABE à Mr J. ROSE -
Mme C. EMMANUEL à Mme S. NORCA

→ **Communes** : Mr J. THABAR (Gros-Morne) à Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière-
Salée) à Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mr J. ELISABETH (Sainte-Luce) à Mr D. DINAL (CTM) -

Membres titulaires absents excusés

→ **Communes** : Mme L. BESUBE (Ajoupa-Bouillon) - Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) -

Invités : Madame Véronique LEFEBVRE - Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

Monsieur Lucien SALIBER - Président de l'Assemblée de la CTM

Monsieur Louis Daniel BERTOME - Président de la Chambre d'Agriculture

Monsieur Jonathan LEURY -

Assistaient à la Réunion

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM par intérim et ses Collaborateurs

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales aux articles 2311-1 et notamment l'article L 5211-8 :

Vu le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du PNRM ;

Vu les articles 6-1 et 6-4 des nouveaux statuts du Syndicat Mixte du PNRM ;

Considérant les notifications faites au Syndicat Mixte des nouveaux délégués de la Collectivité Territoriale de Martinique, suite aux élections du 20 et 27 Juin 2021 ;

Considérant la convocation des délégués en date du 22 Juillet 2021 relative à la mise en place du nouveau Bureau du Syndicat Mixte, composé de :

- ✓ Président (e) : 1
- ✓ Vice-Présidents : 10 dont 8 VP collège Collectivité Territoriale de Martinique
1 VP collège Communes – 1 VP collège EPCI
- ✓ Secrétaire : 1
- ✓ Secrétaire-Adjoint : 1
- ✓ Membres : 2 dont 1 collège CTM et 1 collège Communes

Considérant que, conformément au statut du Syndicat Mixte, il sera procédé, dans un premier temps, à l'élection du Président, puis à l'élection des autres membres du Bureau ;

Considérant qu'il sera procédé à l'élection du Président, sous la présidence de la Doyenne d'âge, Madame Marie-Ange RAVIN – Représentante de la CTM, assistée de la plus jeune déléguée présente, Madame Bénédicte BARDOUX- représentante de la ville des Trois Ilets, en qualité de Secrétaire de séance.

le Comité syndical

Article 1 –

Décide de procéder aux opérations de vote pour l'élection du Président, ayant constaté après l'appel des délégués, que le quorum était atteint :

- Nombre de délégués : 53 en exercice
- Présents : 42 Titulaires et 1 Suppléant
- Pouvoirs : 6 Procurations
- Absents excusés : 2

Article 2 - Election du Président

Candidats : **Monsieur Félix ISMAIN**
Nombre d'inscrits : 53 soit 204 voix
Nombre de votants : 44 présents et 6 procurations
Nombre de bulletins dans l'urne : 53

Candidats	Bulletins		Nombre total de voix obtenues
	10 voix	1 voix	
Monsieur Félix ISMAIN	90	28	118

Blancs : 27 voix

Nuls : 42 voix

Nombre de voix obtenues par le candidat élu : 118

Article 3–

De proclamer Monsieur Félix ISMAIN, Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique et le déclare, installé dans ses fonctions.

Article 4 -

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.



Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le 04 Août 2021

Le Président,
Félix ISMAIN